

PROGRAMME DE FORMATION

CAP METIERS DU FOOTBALL

Dans le cadre du partage et du co portage des parcours, FORMAPI assurera avec ses branches territoriales la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et prestataires de formations.

FORMAPI organisera avec le pôle de formation le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **CAP METIERS DU FOOTBALL**.

Le jeune alterne cours, entraînements et compétitions. Il est formé à une pratique du football de haut niveau et acquiert des connaissances administratives et commerciales de base. Il apprend à créer, utiliser, classer des documents, à présenter et rédiger une lettre. Il effectue des calculs comptables et commerciaux simples relatifs aux factures, aux fiches de paie, etc. Ces enseignements le sensibilisent, le préparent à sa reconversion dans des activités commerciales ou administratives.

CADRE RÉGLEMENTAIRE DU DIPLÔME PRÉPARÉ

Articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES REQUIS

Cette formation est proposée à des jeunes footballeurs recrutés par un club professionnel. Le **CAP METIERS DU FOOTBALL** exige un mélange de connaissances théoriques, de compétences techniques et tactiques ainsi qu'une connaissance approfondie des règles et des réglementations du football.

BUTS DE LA FORMATION

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **CAP METIERS DU FOOTBALL** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au **CAP METIERS DU FOOTBALL**, le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MISES EN ŒUVRE

Le système pédagogique préconisé met en œuvre une formation de type multimodale.

Elle comprend :

- Des temps de formation réalisés en « synchrone », en présentiel en centre de formation ou à distance via un outil de visioconférence ;
- Des temps d'autoformation asynchrones réalisés à distance via la plateforme de formation ;
- Ces temps d'autoformation sont découpés de la manière suivante :
- Séquences d'autoformation réalisées sur la plateforme ;
Elles se composent :
 - De grains de formation (contenus SCORM), composés d'objectifs, de cours, de résumés, d'exercices, de questionnaires et d'évaluations ;
 - D'activités complémentaires telles que des tests, des vidéos interactives, des devoirs ... ;

- Réalisation de travaux collaboratifs et personnels. Ces derniers peuvent s'effectuer en entreprise et/ou au domicile, ..., les heures effectuées dans ce cadre sont imputables au même titre que celles réalisées en centre de formation ; Cette durée correspond à celle estimée par le dispensateur de formation et le stagiaire pour acquérir les connaissances du niveau attendu. L'apprenant est partie prenante de la formation au même titre que l'organisme de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques et garantir le bon déroulement du scénario établi.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'enseignement professionnel

- La connaissance de l'entreprise et dactylographie
- Notion de structure d'entreprise
- Organigramme simple
- Opérations commerciales (flux commerciaux et documents, relation entreprise avec les chèques postaux/douanes/société de transport...)
- Opérations administratives (classement, codification, matériels de bureaux, travaux de dactylographie usuel, etc.)
- Les travaux professionnels
- Le football
- La technologie professionnelle
- Animation et gestion du sport en France
- Football en France
- Sciences biologiques et humaines appliquées au sport
- La connaissance de l'environnement économique et juridique
- Eléments de la vie économique
- Organisation de la vie nationale
- Eléments de droit usuel
- Législation et droit du travail

L'enseignement général

- Français
- Langue vivante
- Mathématiques
- La vie familiale et sociale

MODALITÉS DES CERTIFICATIONS

L'obtention du **CAP METIERS DU FOOTBALL** se caractérise par les éléments suivants :

ÉPREUVES	TYPES D'ÉPREUVES
LES ÉPREUVES PROFESSIONNELLES	UP 1. Épreuves physiques UP 2. Épreuves techniques UP 3. Pratique du jeu UP 4. Exécution de tâches commerciales et administratives
LES ÉPREUVES GÉNÉRALES	UG 1. Expression française UG 2. Calculs commerciaux UG 3. Technologie professionnelle UG 4. Connaissance de l'environnement économique et juridique UG 5. Vie sociale et professionnelle L'épreuve de la langue vivante est facultative.